



## DOSSIER DE CANDIDATURE 2020

# POLE ESPOIR MASCULIN DE HANDBALL AUVERGNE RHÔNE ALPES

3 SITES D'ACCESSION  
LYON – COURNON – CHAMBÉRY

Dans le cadre du « Parcours de Performance Fédéral Masculin »  
De la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Handball



Arnaud Bingo



Cyril Dumoulin

*Issus du Pôle Espoir de la région Auvergne-Rhône-Alpes*

A retourner par courrier avant le 30 mars 2020 à l'adresse suivante :

Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball  
34 rue du 35<sup>e</sup> Régiment d'Aviation - Parc du Chêne  
69500 BRON

**!! SEULE LA RECEPTION DE CE DOSSIER DUMENT REMPLI VALIDERA LA CANDIDATURE !!**

« Journée Portes Ouvertes » des établissements  
des sites d'accèsion pour intégrer le Pôle

- ✓ Samedi 01 février 2020
- ✓ Samedi 15 février 2020
- ✓ Samedi 14 mars 2020

Collège et Lycée Jean Perrin - 48 rue Pierre Baizet 69009 LYON  
Lycée Descartes - Avenue Jules Ferry 63800 Cournon d'Auvergne  
Lycée Louis Armand - 321 Rue du Grand Champ 73000 CHAMBERY

# LE « PARCOURS DE PERFORMANCE FEDERAL » EN HANDBALL MASCULIN DANS LA LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES

Depuis 2017, une nouvelle organisation a été mise en place par la Fédération Française de Handball.

## COTE STRUCTURES !

### ✓ OBJECTIFS

La réforme des Pôles du secteur Masculin intitulée « Parcours de Performance Fédéral » consiste à :

- **conserver un maillage** du territoire dans notre nouvelle grande région à travers des sites dits « Accession » qui concernent la tranche d'âge 14-17 ans (de la 3<sup>ème</sup> à la Terminale).
- **regrouper les « potentiels fédéraux »** de notre région identifiés par la cellule nationale sur le site dit « Excellence » de la grande région sur la tranche d'âge 16-17 ans (1<sup>ère</sup> et Terminale).

### ✓ STRUCTURES

Dorénavant, il existe un seul pôle « Auvergne Rhône Alpes » réparti en :

- **3 sites d'accession** pour les **14-17 ans** (de la 3<sup>ème</sup> à la Terminale) à **Cournon, Lyon et Chambéry**.
- **1 site d'Excellence** pour « les potentiels fédéraux 16-17 ans » (1<sup>ère</sup> et Terminale) à **Chambéry**.

## COTE JOUEUR !

### ✓ OBJECTIFS

Déposer sa candidature au Pôle « Auvergne Rhône Alpes », c'est :

- intégrer le dispositif de renouvellement de l'élite du handball français,
- réussir son double projet scolaire et sportif,
- accepter les contraintes et les sacrifices nécessaires à la réussite de ce projet complexe (trajet domicile/pôle, entraînements quotidiens voir biquotidiens, sérieux et organisation dans le travail scolaire, vie à l'internat et autonomie ...).

### ✓ FONCTIONNEMENT

**Je suis en 4<sup>ème</sup>**, je postule pour intégrer le pôle Auvergne-Rhône-Alpes **en classe de 3<sup>ème</sup>**.

**La commission d'admission** me proposera d'intégrer l'un des 3 sites d'accession :

- Site de Lyon : Collège public Jean Perrin Lyon 9e (internat du lycée Jean Perrin)
- Site de Cournon : Collège La Ribeyre (internat du lycée Descartes)
- Site de Chambéry :
  1. **Public** : Georges Sand à LA MOTTE SERVOLEX (si le joueur est déjà présent dans ce collège)
  2. **Privé** : Notre Dame La Villette à LA RAVOIRE (Internat sur le site du collège pour tous les joueurs externes en 3<sup>ème</sup>).

**Je suis en 3<sup>ème</sup>**, je postule pour intégrer le pôle Auvergne-Rhône-Alpes en classe **de 2<sup>nde</sup>**.

**La commission d'admission** me proposera d'intégrer l'un des 3 sites d'accession :

- Site de Lyon : Lycée public Jean Perrin Lyon 9ème (internat du lycée)
- Site de Cournon : Lycée public Lycée René Descartes (internat du lycée)
- Site de Chambéry : Lycée public Louis Armand (internat du lycée)

**Je suis déjà en 2<sup>nde</sup> ou en 1<sup>ère</sup>**, je peux postuler pour intégrer le pôle Auvergne-Rhône-Alpes en classe de 1<sup>er</sup> ou Terminale mais **ce type d'entrée concerne des exceptions** (joueurs « débutant » présentant peu de pratique, joueurs dit à « maturité biologique tardive », joueurs ayant subi une blessure lourde à 14-15 ans, déménagement ou rapprochement familial, ...).

**A savoir :**

**Je suis déjà en Pôle « Accession »** dans l'un des 3 sites en 3<sup>ème</sup> ou en 2<sup>nde</sup>. Je suis évalué par les responsables du PPF\* Masculin de la DTN\*\* comme joueur à « fort potentiel ». Il me sera proposé d'intégrer le site « Excellence » de Chambéry en 1<sup>ère</sup> et Terminale. **Le refus de ce transfert entrainera un non maintien sur son site d'accession initial.**

\*Parcours de Performance Fédéral

\*\* Direction Technique Nationale

**Informations générales sur le parcours :**

Tu peux intégrer le cursus pour une durée maximale de 4 années. Cependant, le projet sportif et scolaire sont réévalués chaque année par l'ensemble des responsables du dispositif Pôle. **Un avis favorable ou défavorable** pour le maintien en structure pour la saison suivante **sera prononcé à chaque fin d'année.**

Les établissements scolaires partenaires veillent à accompagner la continuité du projet scolaire dans les meilleures conditions sous couvert d'un engagement fort de l'élève. Ils mettent également à disposition un certain nombre de places d'internat « Pole » validé par leur conseil d'administration à travers un projet global d'occupation.

En cas de non maintien, tu seras amené en priorité à retourner sur ton lycée de secteur (particulièrement pour les 3<sup>ème</sup> et les secondes). Le lycée du pôle t'accompagnera dans les démarches à effectuer pour la poursuite de ta scolarité dans un autre établissement scolaire en lien avec ta famille. Dans certains cas, tu pourras rester dans le lycée du pôle mais nous ne pouvons pas garantir en amont une place à l'internat sur l'année suivante.

**RECAPITULATIF DE LA NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE**



	<b>SITE ACCESSION</b>		<b>SITE ACCESSION</b>		<b>SITE ACCESSION</b>	
<b>3<sup>e</sup></b>	Collège public Jean Perrin Lyon 9 <sup>e</sup> (69) Internat du Lycée	Collège public La Ribeyre Courmon (63) Internat du Lycée	Collège public George Sand La Motte Servolex (73)	Collège privé Notre Dame La Villette La Ravoire (73) Internat du Collège		
<b>2<sup>nde</sup></b>			Lycée public Louis Armand Chambéry (73) Internat			
<b>1<sup>ère</sup></b>	Lycée public Jean Perrin Lyon 9 <sup>e</sup> (69) Internat	Lycée public René Descartes Courmon (63) Internat				
<b>Term</b>					<b>SITE EXCELLENCE Chambéry</b>	

# CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

## POLE MASCULIN DE HANDBALL AUVERGNE RHÔNE ALPES

Dossier de candidature à envoyer par courrier avant le 30 mars 2020 à l'adresse suivante :

Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball  
34 rue du 35<sup>e</sup> Régiment d'Aviation – Parc du Chêne  
69500 BRON

### Pièces à joindre au dossier :

- ❶ Une lettre de motivation manuscrite expliquant les raisons de cette candidature en Pole Espoir. Ces motifs seront appréciés par la commission.
- ❷ Les fiches du dossier :
  - ✓ « Demande de candidature » signée par les parents.
  - ✓ « Renseignements sportifs du club ».
  - ✓ « Renseignements de l'établissement scolaire d'origine ».
  - ✓ « Dossier médical préalable » complété par un médecin du sport à joindre dans une enveloppe séparée avec mention « confidentiel »
- ❸ Les photocopies des bulletins scolaires de l'année dernière et ceux de l'année en cours.  
N.B : Les bulletins du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre devront être transmis dès la tenue du conseil de classe.

### Échéancier :

- ❶ **Avant le 30 mars 2020** : Envoi du dossier complet.
- ❷ **Vendredi 10 avril 2020** : Commission de présélection (Cf. les modalités sur la page suivante).
- ❸ **Fin Avril 2020** (au plus tard) : Envoi des convocations pour les joueurs retenus aux tests de sélection.
- ❹ **Mercredi 13 mai 2020** : Journée unique de sélection (Lieu et horaires seront précisés dans la convocation).
- ❺ **Fin Mai 2020** : Commission d'admission par site. Elle sera composée :
  - ⇒ Des chefs d'établissements du site concerné,
  - ⇒ Du responsable du Pôle,
  - ⇒ D'un représentant de la Ligue et d'un représentant de la Jeunesse et des Sports.
- ❻ **Début Juin 2020** : Journée d'informations pour les joueurs retenus sur leur site respectif.

**Concernant les candidats retenus, leur admission sera définitive et effective qu'à réception du bulletin scolaire du 3<sup>ème</sup> trimestre et sous couvert de l'accord de la commission médicale.**

## PRINCIPE DE LA PRESELECTION

L'ensemble des candidatures déposées **au plus tard le 30 mars 2020** (date limite de réception) fera l'objet d'une présélection à partir de l'analyse des dossiers de candidatures.

L'étude des dossiers se fera sur la base des éléments suivants :

- ✓ Le dossier devra être complet et signé par les représentants légaux de l'athlète,
- ✓ Dans le dossier déposé : analyse du profil et du parcours sportif du joueur concerné,
- ✓ Avis des membres de la commission de présélection ayant eu en charge le joueur lors des circonstances de pratiques antérieures.

Seuls 50 dossiers seront retenus pour la journée de tests prévue **le mercredi 13 mai 2020**. Toutefois, la commission de présélection se réserve le droit de retenir des dossiers présentant des caractéristiques particulières, au-delà de 50 dossiers présélectionnés.

Pour l'analyse des candidatures en vue de la **saison 2020-21**, la commission de présélection sera composée :

- ✓ du coordonnateur du Pôle Espoir de la ligue AURA, M. Gilles Malfondet CTS – DRDJS,
- ✓ du responsable du PPF territorial, M. David Fayollat,
- ✓ des responsables des sites de Lyon, Cournon et Chambéry,
- ✓ des responsables de la sélection AURA Interligues 2005 ou de ses représentants,
- ✓ de représentants des sélections masculines (joueurs nés en 2006) des comités du territoire AURA,
- ✓ d'un ou plusieurs experts associés, choisis par le coordonnateur du Pôle Espoir de la ligue AURA.

La commission est dotée d'un pouvoir discrétionnaire et souverain.

En cas de partage égal des voix des membres présents de la commission, la voix du coordonnateur du Pôle Espoir sera prépondérante.

La liste des joueurs retenus par la commission de présélection sera publiée sur le site internet de la Ligue AURA de handball. Un courriel sera également adressé au représentant légal de chacun des candidats pour information.

Il est précisé que les décisions de la commission de présélection seront définitives et insusceptibles de recours, une fois la publication de la liste intervenue.

# DEMANDE DE CANDIDATURE

## POLE MASCULIN DE HANDBALL AUVERGNE RHÔNE ALPES

### CANDIDAT

Photo d'identité

NOM : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Ville : ..... Département : .....  
Tél candidat : ..... Mail : .....  
Parents (ou représentant légal) : M. Mme .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : ..... Tél. : .....  
**Représentant légal 1**  
Profession : ..... Tél : ..... e-mail : .....  
**Représentant légal 2**  
Profession : ..... Tél : ..... e-mail : .....

### SITUATION SCOLAIRE EN 2019 - 2020

Nom de l'établissement : ..... Téléphone : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Classe suivie : ..... Langues vivantes : 1. .... 2. ....

### SOUHAITE RENTRER EN SEPTEMBRE 2020

Dans la classe de : .....  
Langues vivantes demandées : 1. .... 2. ....  
*Pour les secondes, les enseignements d'exploration seront identifiés parmi ceux proposés par les établissements scolaires. Ils diffèrent suivant les sites d'accueil.*

### LOGISTIQUE

Régime envisagé (rayez) : Internat                      Demi-pension  
L'admission à l'internat est subordonnée à la désignation d'un correspondant majeur habitant dans l'agglomération.

Date et signature des parents :

Signature de l'élève :

## RENSEIGNEMENTS SPORTIFS DU CLUB

NOM : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Taille : ..... Poids : .....  
Poste de jeu : ..... Droitier  Gaucher  Ambidextre

CLUB DE HANDBALL : ..... COMITE / LIGUE : .....

Participation à un championnat :

- « moins de 13 ans »   
« moins de 14 ans »  Départemental   
« moins de 15 ans »   
« moins de 16 ans »  Régional   
« moins de 17 ans »   
« moins de 18 ans »  National

Nombre d'entraînements hebdomadaires : ..... Nombre d'années de pratique en club : .....

A quels stages ou sélections (comité ou ligue) avez-vous participé ?

.....

### CADRE RESERVE A L'ENTRAINEUR DU CLUB

NOM : ..... Prénom : ..... Téléphone : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

e-mail : .....

Avis sur la candidature : .....

.....

.....

.....

.....

Signature de l'entraîneur

### AUTRES DISCIPLINES SPORTIVES PRATIQUEES

De ..... à ..... Discipline : .....

De ..... à ..... Discipline : .....

De ..... à ..... Discipline : .....

## RENSEIGNEMENTS DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE D'ORIGINE

NOM : .....	Prénom : .....	Classe : .....
-------------	----------------	----------------

**PARTICIPATION AU SPORT SCOLAIRE**

Collège : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Participez-vous à :

- l'A.S. handball :	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	
- l'A.S. autre(s) spécialité(s) :	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	

Si autres, lesquelles : .....

Avez-vous obtenu des titres en sport scolaire ? : .....

Evoluez-vous dans une section sportive handball ? :    oui     non

**CADRE RESERVE AU PROFESSEUR D'EPS**

Avis sur la candidature : .....

.....

.....

.....

.....

Signature du professeur d'EPS

**CADRE RESERVE AU CHEF D'ETABLISSEMENT OU AU PROFESSEUR PRINCIPAL pour avis sur la candidature**

.....

.....

.....

.....

Nom et qualité : .....

Cachet et signature du chef d'établissement  
ou du professeur principal

Rappel : joindre les bulletins scolaires des trois trimestres de l'année dernière et des deux premiers trimestres de l'année en cours. Faxer le bulletin du 3<sup>ème</sup> trimestre dès la tenue du conseil de classe de fin d'année.



## DOSSIER MEDICAL PREALABLE

### POLE MASCULIN DE HANDBALL AUVERGNE RHÔNE ALPES

#### **AVERTISSEMENT IMPORTANT**

Ce dossier médical doit être établi dans les 3 mois qui précèdent la candidature.

CET EXAMEN MEDICAL ENTIEREMENT REALISE SOUS VOTRE RESPONSABILITE

UNIQUEMENT PAR UN MEDECIN DU SPORT

ENGAGE L'AVENIR SPORTIF DE L'ATHLETE POUR 4 ANS.

**Le dossier médical complet doit être joint au dossier de candidature sous enveloppe séparée avec mention « CONFIDENTIEL MEDICAL », accompagné des résultats des examens demandés. Il ne peut être ouvert que par le médecin du site ou de la ligue.**

***Il vous est également demandé de réaliser une copie de qualité (numérisation couleur) de vos documents afin de pouvoir les fournir ultérieurement en cas de besoin.***

## DOCUMENT ADMINISTRATIF

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse complète : .....

.....

Téléphone : ..... Mobile perso : .....

Mobile représentant légal 1 : ..... Mobile représentant légal 2 : .....

### • À remplir par le MEDECIN DU SPORT examinateur •

Je soussigné, Docteur .....  
certifie avoir examiné ce jour, M. ...., né le.....,  
n'avoir décelé aucune contre-indication médicale à la pratique en compétition du Handball  
et

n'émettre aucune réserve à quelque charge de travail que ce soit en relation avec son âge

émettre des réserves aux charges de travail suivantes : .....

.....

Date .....

Signature et cachet du médecin

Je souhaite être tenu(e) régulièrement informé(e) de l'évolution de l'état de santé de mon patient :

Oui

Non

## ANTECEDENTS MEDICAUX

Toutes les informations demandées permettent de mieux appréhender le risque de blessure lors d'une pratique sportive intensive. Merci d'y apporter la rigueur nécessaire.

Veuillez préciser les dates ou périodes, le diagnostic, le mode de traitement (chirurgie, kiné, médicaments), les éventuelles séquelles.

**Avez-vous déjà été hospitalisé pour une maladie sans opération ?**     NON    OUI  
**Avez-vous déjà été opéré ?**     NON    OUI => précisez : .....

**Avez-vous déjà eu ou avez-vous ? (précisez quand) :**

- des fractures (quel os ?) .....
- des entorses ou luxations, (quelle articulation ?) .....
- des tendinites (quel tendon ?) .....
- d'AUTRES problèmes osseux, articulaires, ligamentaires ou musculaires  
 NON    OUI (lesquels ?) .....
- des problèmes vertébraux     NON    OUI .....
- des maladies pulmonaires autres que l'asthme     NON    OUI .....
- de l'asthme     NON    OUI (actuel ? guéri ?) .....
- un traumatisme crânien, commotion cérébrale     NON    OUI .....
- des pertes de connaissance     NON    OUI .....
- des vertiges, troubles de l'équilibre     NON    OUI .....
- des convulsions, tremblements, de l'épilepsie     NON    OUI .....
- une maladie cardiovasculaire, un souffle au cœur     NON    OUI .....
- des crises de tachycardie, de palpitations     NON    OUI .....
- des maladies ORL répétitives     NON    OUI .....
- des maladies abdominales graves     NON    OUI .....
- une maladie rénale ou urinaire     NON    OUI .....
- des troubles urinaires     NON    OUI .....
- des allergies     NON    OUI .....
- du diabète     NON    OUI (insulinodépendant ? .....

**Vos dents sont-elles en bon état ?**     NON    OUI (date du dernier bilan dentaire : .....) )  
**Avez-vous des problèmes de vue ?**     NON    OUI (si oui, type de correction : .....) )

**Avez-vous un dossier d'A.U.T. (justification thérapeutique) ?**  
- Quelles substances ? .....    - date de validité : .....

**Avez-vous connaissance dans votre famille des évènements suivants ?**  
*Précisez qui par rapport à vous :*

- accident ou maladie cardiaque ou vasculaire avant l'âge de 50 ans     NON    OUI .....
- décès brutal avant l'âge de 50 ans     NON    OUI .....

## INFORMATIONS MEDICALES

Taille : ..... cm      Poids : ..... kg

Vaccinations (date des derniers rappels) :      DT Polio ... / ... / ... Hépatite B : ... / ... / ...  
Autre(s) : .....

Acuité visuelle :  ŒIL D .....       ŒIL G .....

Etat dentaire : .....

Pression artérielle de repos : ..... / .....      Fréquence cardiaque de repos : .....

Auscultation cardiaque et aortique : .....

Autres appareils (à la discrétion du médecin examinateur) : .....

.....

.....

Appareil locomoteur (analyse précise du rachis, des membres, des ceintures) : .....

.....

.....

### En particulier

Laxités : .....

Douleurs provoquées : .....

Déformations : .....

.....

Anomalies musculaires et tendineuses : .....